



## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

### Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) ↗

#### Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : \_\_\_\_\_

Dossier complet le : \_\_\_\_\_

N° d'enregistrement : \_\_\_\_\_

## 1 Intitulé du projet

Projet d'essais d'étage sur le banc PF41 de la Zone d'Essais d'ArianeGroup à Vernon.

Le projet porte sur la réalisation d'essais d'étages: il s'agit d'un élément d'une fusée spatiale, comportant un moteur-fusée, ses réservoirs, et l'ensemble des équipements permettant d'en assurer le contrôle-commande. L'étage sera placé sur une structure, sur le banc PF41, qui sera modifié pour pouvoir accueillir cet étage.

## 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

### 2.2 Personne morale

Dénomination

ARIANE GROUP

Raison sociale

SAS ARIANE GROUP

N° SIRET

5 1 9 0 3 2 2 4 7 0 0 0 7 3

Type de société (SA, SCI...)

SAS

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
ICPE 4715	Retrait des stockages d'hydrogène liquide du banc PF41
ICPE 4718	Nouveaux stockages LCH4 au PF41 (+70m <sup>3</sup> ), portant la quantité maximale sur le site à 195t
ICPE 4725	Retrait réservoirs LOX (2*20m <sup>3</sup> ) et installation de nouveaux stockage (+70m <sup>3</sup> ) portant la quantité maximale sur le site à 736t

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

- Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

- Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet a pour objectif de modifier le banc d'essais PF41 afin de réaliser des essais d'étage en oxygène/méthane.

Le banc PF41 permettait de réaliser les essais de développement et de réception des moteurs HM7. Ces moteurs fonctionnaient à l'oxygène et à l'hydrogène liquide. Les moteurs HM7 étaient utilisés pour propulser les fusées Ariane 1 à 5, jusqu'à la fin du programme Ariane 5.

Les travaux d'adaptation de ce banc sont les suivants:

- le remplacement des stockages et lignes d'alimentation hydrogène par un stockage (60m<sup>3</sup>+10m<sup>3</sup>) et des lignes méthanes;
- le remplacement des stockages et lignes d'alimentation oxygène par un stockage (60m<sup>3</sup>+10m<sup>3</sup>) et des lignes;
- la modification du carneau et de son système de refroidissement pour être compatible d'un moteur de classe de poussée supérieure.

#### 4.2 Objectifs du projet

Le projet vise à permettre la réalisation des essais de développement et de qualification des étages propulsifs d'un futur lanceur réutilisable, en s'appuyant sur les infrastructures existantes du site ArianeGroup de Vernon.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Il s'agit d'adapter le banc au nouveau spécimen à tester, qui sera un étage de lanceur, équipé d'un moteur et de ses réservoirs.

- adaptation de la structure en béton pour accueillir l'élément d'interface avec l'étage;
- modifications du carreau et mise en place d'un déflecteur de jet;
- mise en place des nouveaux réservoirs de stockages de carburant (LCH4) et création des réseaux fluidiques associés.
- installation d'une torchère méthane;
- installation des nouveaux réservoirs de stockage d'oxygène liquide et création des réseaux fluidiques associés.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Intégration des étages à l'intérieur du banc d'essais afin de réaliser des essais de réception et de qualification.  
Nombre d'essais : valeur maximale: 24 essais d'une durée inférieure à 600s par an

Le démantèlement du banc PF41 sera traité à l'échelle du site en fonction de l'évolution de l'activité industrielle et des autorisations accordées.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

*i*) La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

La présente procédure est la seule procédure administrative engagée.

## 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeur caractéristique du projet	Valeurs
Hauteur de l'outil qui accueillera l'étage sur le banc : 20m au dessus du sol (hauteur du banc =10m)	20m
Emprise au sol du projet : inchangée. Le projet s'inscrit dans l'emprise actuelle du banc PF41	1000m <sup>2</sup>

## 4.6 Localisation du projet

### Adresse et commune d'implantation

Numéro : \_\_\_\_\_ Voie : Forêt de Vernon

Lieu-dit : \_\_\_\_\_

Localité : VERNON

Code postal : 2 7 2 0 7 BP : \_\_\_\_\_ Cedex : \_\_\_\_\_

### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. : 0 2 ° 2 1 ' 0 7 " 9 Lat. : 4 8 ° 5 1 ' 2 3 " 7

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_

Point de d'arrivée : Long. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_ Lat. : \_\_\_\_\_ ° \_\_\_\_\_ ' \_\_\_\_\_ " \_\_\_\_\_

Communes traversées :

\_\_\_\_\_

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

- PLU de la commune de Vernon
- PPRT applicable

*(i)* Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

## 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

### 4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

#### 4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

Le projet s'inscrit dans le cadre de l'autorisation environnementale délivrée par AP d'autorisation d'exploiter le site en date du 11/12/2024.

### 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

(i) Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site n'est pas situé dans une ZNIEFF. Dans un rayon de 2 km autour du site étudié ont été identifiées : <ul style="list-style-type: none"><li>• 4 Z.N.I.E.F.F. de type 1 ;</li><li>• 1 Z.N.I.E.F.F de type 2 ;</li><li>• 2 zones spéciales de conservation (ZSC) ;</li></ul> Les ZNIEFF et les ZSC sont détaillées dans l'étude d'impacts jointe à la présente demande.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le PNR du Vexin Français est localisé à 5.8km au Sud-Est. La RNR Les boucles de la moisson est située à 5.8km au Sud-Est. La RNN des Coteaux de la Seine est située à 7.7km au Sud-Est.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le périmètre le plus proche est celui de l'ancien prieuré de Saulseuse (inscrit au MH) situé à 270 m au Nord. Toutefois, le présent projet ne sera pas visible depuis la voie publique.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est implanté à 2.6 km d'une zone fortement prédisposée à la présence de zone humide, cette zone correspond aux rives de la Seine.
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?  Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRT autours de l'entreprise SNECMA du 31 août 2012
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Selon le site du BRGM, la commune de Vernon est située dans la zone de répartition des eaux de la nappe d'Albien.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	D'après Atlasanté, le captage « le bois des Bruyères » est présent à 1.1 km à l'Ouest du site, cependant l'établissement n'est pas inclus dans le périmètre de protection.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet ne se situe pas dans un site inscrit. Le site inscrit le plus proche est la rive droite de la Seine à Vernon (2.2 km au Sud).

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les grottes du mont Roberge (1.4 km au Sud-Ouest) La Vallée de l'Epte (2km au Sud-Est)
D'un site classé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Site classé : les bords de la Seine, avenues et place de Vernon (2.8km au Sud)

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Apport de matériaux de construction (maçonnerie)
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nous n'anticpons pas d'augmentation du nombre de personnels sur le site du fait du projet.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe exclusivement sur une zone déjà artificialisée. Aucun nouveau bâtiment sera nécessaire.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe exclusivement sur une zone déjà artificialisée. L'activité envisagée (essais d'équipements spatiaux) correspond à la précédente utilisation du banc.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe exclusivement sur une zone déjà artificialisée. Aucun nouveau bâtiment sera nécessaire.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet entraîne une évolution des scénarios d'accidents sur l'installation PF41: - changement d'ergols (méthane en lieu d'hydrogène) - moteur de plus forte puissance
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Livraisons de méthane liquide, d'oxygène liquide, et des étages à tester estimées à moins de 150 livraisons/an.  Le trafic est donc comparable à celui qui était dû aux activités pour Ariane 5 sur ce banc.
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un dispositif d'injection d'eau est prévu afin d'atténuer l'impact acoustique sur les infrastructures et sur le milieu extérieur. Le niveau sera comparable à celui généré par les activités d'essais du PF20.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un dispositif d'injection d'eau est prévu afin d'atténuer l'impact vibratoire sur les infrastructures et sur le milieu extérieur
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Émissions</b>	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Nous considérons que l'essai en lui même ne générera pas d'émissions lumineuses visibles depuis l'extérieur du site.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le moteur fonctionnant avec un couple oxygène-méthane, les principales émissions seront du CO2.          Du méthane imbrûlé sera également rejeté dans l'air dû au fonctionnement du moteur.          La torchère émettra du CO2.          Les estimations de ces émissions sont:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- CO2: 600t/an</li> <li>- CH4: 50t/an</li> </ul>
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le système d'injection d'eau du carneau fonctionnera en circuit fermé: l'eau est réinjectée dans une réserve.
	Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le projet générera des déchets. La traçabilité et le suivi des déchets d'ArianeGroup permet une gestion différenciée de ses déchets et de les valoriser autant que possible dans des filières de traitement spécialisées et autorisées. Le projet n'entraînera pas la production de déchets supplémentaires de nature différente ou en quantité significative.</p> <p>L'impact des activités en matière de déchets est faible.</p>
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui     Non

Si oui, décrivez lesquelles :

L'analyse des effets cumulés du projet avec les projets existants a été menée dans un périmètre de 10 km autour du projet et sur une période de 5 ans grâce notamment à une recherche des projets d'envergure potentiellement impactant pour l'environnement tels que les ICPE ayant obtenu une autorisation sur cette période, mais également les projets de même typologie qui sont déjà construits. Le recensement des projets approuvés ou en cours d'instruction a été menée dans un rayon de 10 km autour du projet et sur trois ans.

Les projets répondants à cette définition ont fait l'objet d'une analyse. Aucun ne présente des impacts cumulés significatifs.

## **6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui     Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

## **6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables**

Nous n'avons pas réalisé d'autres évaluations des incidences sur l'environnement au titre d'autres législations applicables.

## **6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).**

Le projet porte sur l'adaptation d'un banc d'essai existant:

- Retrait du process Hydrogène pour installation d'un process méthane
- Mise en place d'un déflecteur de jet pour réduire les effets acoustiques en essai
- l'emprise au sol de l'installation ne changera pas: le projet se situe sur une zone déjà artificialisée

Des campagnes de mesure de bruits et de rejets dans l'air seront réalisées lors des premiers essais afin de confirmer l'absence d'impact significatif.

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

- (i) Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous estimons que le projet devrait être dispensé d'une évaluation environnementale dans la mesure où l'activité reste proche de l'activité historique du banc PF41, et que les modifications envisagées sont limitées à une zone déjà artificialisée.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> . <input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas. <input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe). <input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain. <input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé <input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau <input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets. <input checked="" type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

(i) Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet	
1	<input type="checkbox"/>
2	<input type="checkbox"/>
3	<input type="checkbox"/>
4	<input type="checkbox"/>
5	<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À Vernon

Fait le 2 / 6 / 1 / 1 / 2 / 0 / 2 / 5

Signature du (des) demandeur(s)